

LORRAINESOCIAL

Les avocats de Nancy invitent les parlementaires

Réunis ce lundi matin en assemblée générale extraordinaire, les avocats du barreau de Nancy, vent debout contre la réforme des retraites, qui prévoit la suppression de leur régime spécial et autonome, n'ont pas voté la levée du mouvement de grève illimitée des audiences et des désignations décidé mardi dernier. « Nous maintenons notre protestation », explique Frédérique Morel, la vice-bâtonnière de l'Ordre. « Nous sommes toujours mobilisés et déterminés ».



Ce lundi, dans le hall de la cité judiciaire, les robes noires du barreau de Nancy ont accueilli magistrats et greffiers avec le petit-déjeuner. Photo ER/ Eric NICOLAS Photo : L'Est Républicain

Ce lundi, dans le hall de la cité judiciaire, les robes noires ont accueilli

magistrats et greffiers avec un petit-déjeuner. Elles ont par ailleurs prévu d'inviter les parlementaires du département – députés et sénateurs – à venir débattre ce vendredi à la cité judiciaire, notamment Carole Grandjean, députée LREM de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, qui vient d'être désignée co-rapporteur pour piloter la réforme des retraites. ■

par E.n.